



Embassy of India, Abidjan, Cote d' Ivoire

No.ABI/862/1/2022

Date: 26.12.2023

SUBJECT: TENDER FOR UNDERTAKING SITE TOPOGRAPHIC AND GEOTECHNICAL SURVEY IN CONNECTION WITH CONSTRUCTION OF CHANCERY BUILDING, EMBASSY RESIDENCE AND STAFF RESIDENCES, EMBASSY OF INDIA, ABIDJAN PROJECT.

Embassy of India, Abidjan, Cote d' Ivoire invites bids from established firms/company's for undertaking site topographic and Geotechnical survey in connection with Construction of Chancery building, Embassy Residence and Staff Residences, Abidjan.

Bid Document Download start date	29.12.2023
Clarification start date	30.12.2023
Date of site visit and meeting for clarifications (if any)	02.01.2024
Clarification end date	03.01.2024
Bid submission start date (offline by sealed envelope)	05.01.2024
Bid submission end date (offline by sealed envelope)	29.01.2024
Date of technical bid opening at Embassy of India, Abidjan, Cote d' Ivoire ,	06.02.2024

Interested firms to submit their bids in two bids system (Technical and Financial bids in separate sealed covers) super scribed as 'Tender for undertaking Geotechnical survey in connection with Construction of Chancery building, Embassy Residence and Staff Residences, Abidjan.

The competent Authority of the Embassy of India, Abidjan, Cote d' Ivoire , reserves the right to reject any or all the bids or to modify any terms and conditions of the tender without assigning any reason and the decision of the Competent Authority of the Embassy of India, Abidjan, Cote d' Ivoire shall be final and binding. This notice inviting tender/ e-tender is not an offer or an agreement by Embassy of India, Abidjan, Cote d' Ivoire.

Any tender delivered after the above stipulated time, from whatever cause arising, will not be considered. The lowest, or any, or any portion of any tender submitted will not necessarily be considered. In no case will expenses incurred by the tenderers in preparation of their tenders be reimbursed.

Sd/

(NAME OF THE CONTACT PERSON OF THE MISSION-Mr. Kailash Chander Bhatt)

DESIGNATION:Second Secretary & HOC

NAME OF STATION: Embassy of India, Abidjan, Cote d' Ivoire

Table of Contents

1. General conditions.....	
2. General.....	
a. Location of the Site.....	
b. Standards.....	
2.2 Objectives of the Investigation.....	
2.3. Scope of Works & Description.....	
2.4. Detailed Report.....	
2.5 Borehole & trial pit locations.....	11
3. Proposal Submission.....	
Technical Proposal.....	
3.1.1 General.....	
3.1.2 Experience and Qualifications.....	
3.1.3 Methodologies and Approach.....	
3.3 Submission.....	
4. Financial Proposal Submission.....	15

TENDER FOR UNDERTAKING GEOTECHNICAL SURVEY IN CONNECTION WITH CONSTRUCTION OF CHANCERY BUILDING, EMBASSY RESIDENCE AND STAFF RESIDENCES, ABIDJAN PROJECT.

1.0 GENERAL

Sealed tenders in the form of two bid systems (Technical and Financial) are invited by Embassy of India, Abidjan, Cote d' Ivoire from reputed companies for undertaking Geotechnical survey in connection with Construction of Chancery building, Embassy Residence and Staff Residences, Abidjan Project.

The tender should be submitted in prescribed format as laid down in the tender document. The tender documents duly filled in and complete in all respect should be addressed to the Mr. Kailash Chander Bhatt, Second Secretary & HOC, Embassy of India, Abidjan, Villa duplex, Lot 29, Ilot2, Riviera golf 4 extension, Abidjan 06 BP 318, Cote d' Ivoire and are to be submitted offline only before 1200 hrs on 29.01.2024. Tenders or their representatives, who wish to be present during the tender opening, may do so. Tender documents can be obtained from the Mr. Kailash Chander Bhatt, Second Secretary & HOC, Embassy of India, Abidjan, Cote d' Ivoire on any working day between 1100 hrs to 1500 hrs from 05/01/2024 to 28/01/2024.

Alternatively the tender document can be downloaded from the Embassy of India, Abidjan, Cote d' Ivoire website (<https://www.eoiabidjan.gov.in/>) and from the Central Public Procurement Portal (CPPP) of Govt of India at <https://eprocure.gov.in/epublish/app> and <https://eprocure.gov.in/cpppp/>.

CHAPTER 1

1. Instructions to bidders

Embassy of India, Abidjan, Cote d' Ivoire invites tender for undertaking Geotechnical survey in connection with Construction of Chancery building, Embassy Residence and Staff Residences, Abidjan.

The details of terms and conditions, schedule of work/ specifications and format for Technical and Financial bid are available in the tender documents. The bidders are instructed to go through tender form thoroughly before quoting their rates.

- 1.1 The tender is liable to be ignored if complete information is not given therein.
- 1.2 All bidders and/or representatives, if they so desire, may be present at the opening of the tender by the constituted committee at the time and date as specified in the schedule. It may be noted that under no circumstances tender received late shall be entertained.
- 1.3 Bidder are requested to submit their quotations/rates on one-time basis.

Price quoted should be in USD and should be inclusive of all costs except VAT. In no case any enhancement in approved rate will be entertained by the Embassy of India during the currency period of contract. Tenders not complete in this respect are liable to

be ignored. The quotations shall be furnished in two covers i.e. Technical bids should be sealed in a separate cover while Financial bids be sealed in other over and super scribed as tender "Tender for undertaking Geotechnical survey in connection with Construction of Chancery building, Embassy Residence and Staff Residences, Abidjan." Two separate covers will be sealed in the following manner: -

- (i) One cover containing the Technical documents (i.e. annexure I duly filled in) includes documentary proof etc. (technical bid)
- (ii) Second cover containing rates and duration (i.e. annexure II dully filled in) of this offer (Financial bid)

1.6 The agency, while submitting their tender form shall enclose self-attested photocopies of registration, surveying license and experiences essential for carrying out the activities under reference, and any other documents in support of permission from the Competent Authority for carrying out the activities under reference. Tender form incomplete in any respect and not supported with such requisite documents, will be rejected by this Embassy of India, Abidjan, Cote d' Ivoire Project.

CHAPTER 2

2.0 Conditions of Contract

- 2.1 The contract, if awarded, from the date of award and extendable for further period subject to continuous satisfactory performance. However, on failure on this aspect by the service provider, the Embassy of India will have the right to terminate the contract forthwith.
- 2.2 The service provider shall not subject, transfer or assign the contract or any part thereof. In the event of the service provider contravening this condition, the Embassy of India will have the right to terminate the contract forthwith and the firm can be blacklisted by this High Commission.
- 2.3 The Embassy of India may at any time, by notice in writing, summarily terminate the contract without compensation to the survey company in any form in case it is felt by this Embassy of India that the bidder's work has not been satisfactory or in any other event where the firm is facing some legal problems which may affect their performance working in this High Commission. The decision of this Embassy of India shall be final in this regard.
- 2.4 In the event of any dispute or difference relating to the interpretation and application of the provisions of the contracts, such dispute or difference shall be referred by either party to the Arbitration.
- 2.5 The Competent Authority reserves the right to reject any or all tender without assigning any reason whatsoever.
- 2.6 After evaluation of the Technical bids, the Financial bids of only the technically qualified bidders shall be opened for arriving at L 1 bidder.
- 2.7 In case of failure of the service provider/firm to comply with the provision of terms and conditions mentioned in this Tender documents or the agreement to be signed between Embassy of India and the successful Bidder, the Competent Authority of this Embassy of India reserves the right to terminate the contract and to blacklist the firm.

- 2.8 The survey company /agency shall be responsible for the specified undertaking Geotechnical survey in connection with Construction of Chancery building, Embassy Residence and Staff Residences, Abidjan.
- 2.9 The survey company/ agency will be responsible for compliance of all laws, acts and rules made there under, statutory orders issued from time to time in relation to the environment and man-power deployed by them for performance of the job under reference and the Embassy of India will have a right to be indemnified in respect of any consequences resulting from any breach or violation by the survey company of such rules, statutory obligations etc.
- 2.10 In the event of any violation of the laws, rules. Statutory provisions by the survey company, this will amount to breach of contract and in such case, the Embassy of India will have the right for terminating the contract, forthwith, without giving any notice or assigning any reason.
- 2.11 This Embassy of India reserves the right to terminate this contract in any eventuality, without any notice and without explaining any reasons to the survey company. The survey company shall not have claim for any compensation in such event of discontinuation of the contract.

CHAPTER 3

3.0 Eligibility Criteria

- 3.1 The bidder should be a company/firm duly registered with the concerned authorities in **Abidjan, Cote d' Ivoire**. It should have a permanent place of business in **Abidjan, Cote d' Ivoire**. The complete postal address, telephone/ mobile/email address etc. should be provided, while submitting the completed tender form.
- 3.2 The survey company should have experience in having successfully completed similar works during the last 5 years

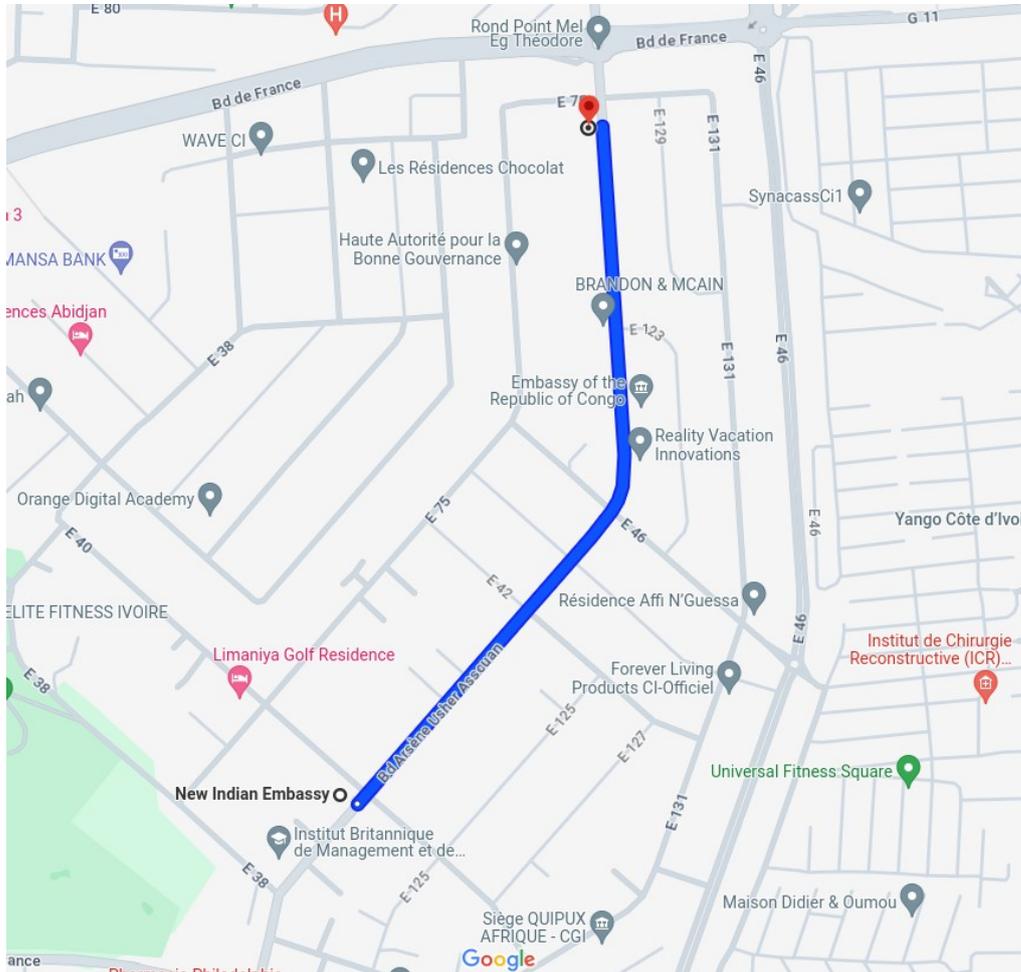
2.0 TERMS OF REFERENCE FOR SUBSOIL INVESTIGATIONS

1. GENERAL

There are plans to undertake a construction development on a property located at along Cocody Riviera golf, Lot No.16,lot No.326B-327, Abidjan, Cote d' Ivoire. The new project will consist primarily office blocks. Facilities inside the development will include; auditoriums, halls, offices, stores, classrooms, and basement parking. A Site Topographic survey & Geotechnical Investigation is required to determine the ground conditions.

a. Location of the Site

The site is located at Cocody Riviera golf, Lot No.16, Ilot No.326B-327, Abidjan, Cote d' Ivoire and google image of property is attached below: -



A formal Site visit shall be arranged or facilitated by the Client (Embassy of India, Abidjan, Cote d' Ivoire),

It is mandatory the Geotechnical Contractor visit the Site before submitting their bid.

b. Standards

The work shall be carried out in conformity with the provision of the latest relevant American Standard and Codes. Relevant American Society for Testing and Materials (ASTM) shall be followed.

2.2 OBJECTIVES OF THE INVESTIGATION

The objectives of the investigation will include the following:

1. To determine the plot boundaries, site elevation and co-ordinates of the site.
2. Demarcate existing features including, temporary & permanent features at site. Location of trees etc.
3. To determine the allowable bearing pressure across the site
4. To assess and propose the most appropriate foundation depth, type, and size
5. To assess the suitability of the site for the proposed engineering works
6. To foresee and provide against difficulties that may arise during construction owing to the ground and other local conditions
7. To enable an adequate and economical design to be prepared.

2.3 SCOPE OF WORKS & DESCRIPTION

The Subsoil Investigation will include the following:

1. Sinking of 2N^o Borehole and 8 N^o Trial Pits to a depth of 30 meters and 2.5 meters to rock respectively. (See attached Site Plan Drawing for Proposed Boreholes and Trial Pits Locations).
2. Carry out SPT and/or DCP tests as per BS Standards and collect disturbed/undisturbed soil samples at specified intervals or as directed by the Consultant.
3. Collect rock core samples from the boreholes and determine the Rock Quality Designation (RQD), if, hard rock is encountered during drilling.
4. Conduct the following laboratory tests on samples recovered:
 - i. Particle size analysis.
 - ii. Atterberg Limits
 - iii. Determination of Natural Moisture Content
 - iv. Determination of Maximum Dry Density/Optimum Moisture Content.
 - v. Unconfined Compression Tests and density of rock
 - vi. Unconsolidated un-drained Tri axial tests
 - vii. Chemical tests – Sulphate and chloride content and pH of soil
 - viii. California Bearing Ratio (CBR)
5. Monitor water regime.
6. Submit factual geotechnical investigation reports along with borehole and trial pits location plan, detailed laboratory, and field test results with appropriate graphs/plots, and pertinent information required by this specification.

2.4 DETAILED REPORT

On completion of all field and laboratory testing, a detailed report shall be prepared and submitted to the Supervising Consultant and/or Client. The report shall include (but not by way of limitation):

1. A plan showing all physical features (temporary & Permanent) along with site/plot boundaries, site co-ordinates and site elevations.
2. A plan showing the position of all boreholes and trial pits at a particular location with geo-referenced coordinates.
3. A description of the procedures of Investigation and testing employed and a list of equipment used.
4. Detailed borehole and trial pit logs, subsoil sections, laboratory, and field test results both in tabular as well as in graphical form, showing variations of each of the soil properties with depths in each borehole.
5. Field and laboratory test results along with graphs and tables used for computation.
6. The stress-strain diagrams as well as Mohr circle envelopes for unconfined compression tests, triaxial tests, and crushing strength of rock sample.
7. Modulus of elasticity calculated from the crushing strength of rock.
8. Recommendation regarding the type of cement to be used and any treatment to the concrete based on the chemical composition of soil and sub-soil water.
9. Any other Information of special significance encountered during the Investigation and likely to have a bearing on the design and construction of foundations.
10. Full colour photographs of field and laboratory activities and all the core boxes shall be included in each copy of the report.

A draft copy of the detailed report shall be submitted to the Supervising Consultant and/or Client for review and approval in soft copy and the final report shall be submitted thereafter in **three full colour copies**.

2.3 BORE HOLE & TRIAL PIT LOCATIONS

Total 5 no of bore holes data is required to be provided by the agency. The location of the bore holes and trial pit will be at different locations , so as to cover the diverse terrain of the entire plot of land.

3 TECHNICAL PROPOSAL SUBMISSION (60 MARKS)

We are seeking from each interested party the following information:

3.1.1 General

The technical proposal shall include the following:

1. Company name
2. Company address
3. Contact name/details
4. Company profile and schedule of all services offered
5. Certificate of Incorporation
6. Copy of PI Insurance

3.1.2 Experience and Qualifications

1. Details of similar completed or ongoing projects including:
 - a) Project name and location
 - b) Project description
 - c) Client name and references
 - d) Dates engaged
 - e) Key staff engaged in the projects
2. Resources
 - a) CVs or proposed team
 - b) Details of any third collaboration or services that will be outsourced.
3. Schedule of current ongoing projects

3.1.3 Methodologies and Approach

A brief written description of how the project is intended to be undertaken should be included. The following should be specifically addressed:

1. An organization chart of the project team showing team structure with roles and responsibilities
2. Details of an internal quality management system
3. A description of how the drilling and sample collection process is to be managed.
4. Programming and Reporting format.
5. Sustainability and Environmental Health and Safety (EHS).

4 TECHNICAL PROPOSAL SUBMISSION

Note: Technical proposals to be submitted in separate envelope

Technical proposals should be:

1. Offline before 1200 hrs of 29.01.2024 To Riviera IV Golf, Ilot No.2, Lot No. 29, BP 318, Abidjan 06. (<https://www.eoiabidjan.gov.in/>) no later than 1200Hrs, on 29.01.2024
2. Electronic copies of the Technical Proposal must be scanned copies of signed original proposals.



Embassy of India, Abidjan, Cote d' Ivoire

**REQUEST FOR FINANCIAL PROPOSAL
FOR
SITE TOPOGRAPHICAL & GEOTECHNICAL SURVEY
FOR**

**(CONSTRUCTION OF CHANCERY BUILDING, EMBASSY
RESIDENCE AND STAFF RESIDENCES, ABIDJAN PROJECT)**

5.FINANCIAL PROPOSAL (40 MARKS)

Note: Financial bids to be submitted in separate envelope

5.0 Pricing

5.1 The bidder(s) shall quote price in clear terms with a breakup of the quotes. The taxes applicable should be shown separately and clearly. Any change in taxes or levies made by the Competent Authority after finalization of tender will be applicable at the time of billing. Bids having any hidden costs or conditional costs are liable to be rejected.

5.2 Prices quoted by the Bidder shall be fixed and no variation will be allowed under any circumstances except that of change in tax rates.

5.3 Prices shall be quoted in USD/Local Currency

5.4 Payment will be released by the Embassy of India per the terms & conditions agreed and shall remain unaltered throughout the period of contract

5.5 Important schedule and dates are enumerated below:

- a) Last day for submission of bids: at 1200 hrs on 29.01.2024
- b) Date of opening of bids: at 1200 hrs on 06.02.2024
- c) Venue for opening of bids: Embassy of India, Abidjan, Cote d' Ivoire

5.6 Bids may be submitted physically at the following address: Mr. Kailash Chander Bhatt, Second Secretary & HOC, Embassy of India, Abidjan, Villa duplex, Lot 29, Ilot2, Riviera golf 4 extension, Abidjan 06 BP 318, Cote d' Ivoire.

5.7 For clarifications/ queries, if any prior to submission of bid, prospective bidders may contact Mr. Kailash Chander Bhatt, Second Secretary & HOC, Embassy of India, Abidjan, cote d' Ivoire, EMAIL:hoc.abidjan@mea.gov.in or through telephone 00 225 2722479580/81 during office hours from 1000 hrs 1200 hrs from 29/12/2023 to 28/01/2024 on working days.



Ambassade de l'Inde, Abidjan, Côte d'Ivoire

No.ABI/862/1/2022

Date : 26.12.2023

OBJET : APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION D'UN LEVEE TOPOGRAPHIQUE ET GEOTECHNIQUE DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DU BATIMENT DE LA CHANCELLERIE, DE LA RESIDENCE DE L'AMBASSADE ET DES LOGEMENTS DU PERSONNEL, AMBASSADE DE L'INDE, PROJET D'ABIDJAN.

L'Ambassade de l'Inde, Abidjan, Côte d'Ivoire, lance un appel d'offres auprès des sociétés pour la réalisation d'études topographiques et géotechniques dans le cadre de la construction du bâtiment de la chancellerie, de la résidence de l'ambassade et des résidences du personnel, à Abidjan.

Date de début du téléchargement du document d'appel d'offres	29.12.2023
Date de début des clarifications	30.12.2023
Date de la visite du site et de la réunion pour les clarifications (le cas échéant)	02.01.2024
Date de fin des clarifications	03.01.2024
Date de début de la soumission des offres (hors ligne sous enveloppe scellée)	05.12.2024
Date de fin de soumission des offres (hors ligne sous enveloppe scellée)	29.01.2024
Date d'ouverture des offres techniques à l'Ambassade de l'Inde, Abidjan, Côte d'Ivoire	06.02.2024

Les entreprises intéressées doivent soumettre leurs offres dans le cadre d'un système à deux offres (offres techniques et financières dans des enveloppes scellées séparées) portant la mention "Appel d'offres pour la réalisation d'une étude géotechnique dans le cadre de la construction du bâtiment de la chancellerie, de la résidence de l'ambassade et des résidences du personnel, à Abidjan".

L'autorité compétente de l'Ambassade de l'Inde, Abidjan, Côte d'Ivoire, se réserve le droit de rejeter tout ou partie des offres ou de modifier les termes et conditions de l'appel d'offres sans en donner la raison et la décision de l'autorité compétente de l'Ambassade de l'Inde, Abidjan, Côte d'Ivoire, sera définitive et contraignante. Le présent avis d'appel d'offres n'est ni une offre ni un accord de la part de l'Ambassade de l'Inde, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Toute offre remise après le délai susmentionné, quelle qu'en soit la cause, ne sera pas prise en considération. L'offre la plus basse, ou toute offre ou partie d'offre soumise, ne sera pas nécessairement prise en considération. En aucun cas, les frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation de leurs offres ne seront remboursés

Sd/

(NOM DE LA PERSONNE DE CONTACT DE LA MISSION - M. Kailash Chander Bhatt)
DESIGNATION : Deuxième Secrétaire & HOC

NOM DE LA STATION : Ambassade de l'Inde, Abidjan, Côte d'Ivoire



Ambassade de l'Inde, Abidjan, Côte d'Ivoire

DEMANDE DE PROPOSITION TECHNIQUE

POUR

ÉTUDE TOPOGRAPHIQUE ET GÉOTECHNIQUE DU SITE

POUR

**(CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DE LA CHANCELLERIE, DE LA
RÉSIDENTE DE L'AMBASSADE ET DES RÉSIDENCES DU
PERSONNEL, ABIDJAN)**

Table des matières

1. Conditions générales.....	
2. Général.....	
a. Emplacement du site.....	
b. Standards.....	
2.2 Les objectifs de l'enquête.....	
2.3 Étendue des travaux et description.....	
2.4 Rapport détaillé.....	
2.5 Emplacement des forages et des puits d'essai	11
3. Soumission de la proposition.....	
Proposition technique.....	
3.1.1 Général.....	
3.1.2 Expérience et qualifications.....	
3.1.3 Méthodologies et approche.....	
3.3 Soumission.....	
4. Soumission de la proposition financière.....	15

APPEL D'OFFRES POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DE LA CHANCELLERIE, DE LA RÉSIDENCE DE L'AMBASSADE ET DES RÉSIDENCES DU PERSONNEL, PROJET D'ABIDJAN.

1.0 GÉNÉRALITÉS

L'Ambassade de l'Inde à Abidjan, Côte d'Ivoire, invite des sociétés réputées à soumettre des offres sous pli fermé sous la forme de deux systèmes d'offres (technique et financière) pour la réalisation d'une étude géotechnique dans le cadre du projet de construction du bâtiment de la chancellerie, de la résidence de l'ambassade et des résidences du personnel, à Abidjan.

L'offre doit être soumise dans le format prescrit par le document d'appel d'offres. Les documents d'appel d'offres dûment remplis et complets à tous égards doivent être adressés à M. Kailash Chander Bhatt, Deuxième secrétaire et HOC, Ambassade de l'Inde, Abidjan, Villa duplex, Lot 29, Ilot2, Riviera golf 4 extension, Abidjan 06 BP 318, Cote d'Ivoire et doivent être soumis hors ligne uniquement avant 1200 heures le 29.01.2024. Les soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent être présents lors de l'ouverture des offres peuvent le faire. Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus auprès de M. Kailash Chander Bhatt, Deuxième secrétaire et HOC, Ambassade de l'Inde, Abidjan, Côte d'Ivoire tous les jours ouvrables entre 1100 heures et 1500 heures du 05/01/2024 au 28/01/2024.

Le document d'appel d'offres peut également être téléchargé sur le site de l'Ambassade de l'Inde à Abidjan, Côte d'Ivoire (<https://www.eoiabidjan.gov.in/>) et sur le portail central des marchés publics (CPPP) du gouvernement indien à l'adresse <https://eprocure.gov.in/epublish/app> et <https://eprocure.gov.in/cpppp/>.

CHAPITRE 1

1. Instructions aux soumissionnaires

L'Ambassade de l'Inde, Abidjan, Côte d'Ivoire, lance un appel d'offres pour la réalisation d'une étude géotechnique dans le cadre de la construction du bâtiment de la chancellerie, de la résidence de l'ambassade et des résidences du personnel, à Abidjan.

Les détails des termes et conditions, du calendrier des travaux/des spécifications et du format de l'offre technique et financière sont disponibles dans les documents d'appel d'offres. Les soumissionnaires sont priés de lire attentivement le formulaire d'appel d'offres avant de proposer leurs tarifs.

- 1.1 L'offre est susceptible d'être ignorée si les informations fournies ne sont pas complètes.
- 1.2 Tous les soumissionnaires et/ou représentants, s'ils le souhaitent, peuvent assister à l'ouverture de l'offre par le comité constitué à l'heure et à la date spécifiées dans le calendrier. Il convient de noter qu'en aucun cas une offre reçue tardivement ne sera acceptée.

1.3 Les soumissionnaires sont priés de présenter leurs offres/tarifs en une seule fois.

Le prix indiqué doit être en dollars américains et doit inclure tous les coûts à l'exception de la TVA. L'Ambassade de l'Inde n'acceptera en aucun cas une augmentation du taux approuvé pendant la période de validité du contrat. Les offres incomplètes à cet égard sont susceptibles d'être ignorées. Les offres doivent être présentées sous deux couvertures, c'est-à-dire que les offres techniques doivent être scellées dans une couverture séparée tandis que les offres financières doivent être scellées dans une autre couverture et porter en surcharge la mention "Offre pour l'étude géotechnique dans le cadre de la construction du bâtiment de la chancellerie, de la résidence de l'ambassade et des résidences du personnel, à Abidjan". Les deux enveloppes séparées seront scellées de la manière suivante -

- (i) Une enveloppe contenant les documents techniques (c'est-à-dire l'annexe I dûment remplie), y compris les documents justificatifs, etc.
- (ii) Deuxième enveloppe contenant les taux et la durée (c'est-à-dire l'annexe II dûment remplie) de la présente offre (offre financière).

1.6 L'agence, en soumettant son formulaire d'offre, doit joindre des photocopies auto-attestées de l'enregistrement, de la licence d'arpentage et des expériences essentielles pour mener à bien les activités en référence, et tout autre document à l'appui de l'autorisation de l'autorité compétente pour mener à bien les activités en référence. Les offres incomplètes et non accompagnées des documents requis seront rejetées par l'Ambassade de l'Inde à Abidjan, Côte d'Ivoire.

CHAPITRE 2

2.0 Conditions contractuelles

2.1 Le contrat, s'il est attribué, prend effet à la date d'attribution et peut être prolongé pour une période supplémentaire sous réserve d'une performance satisfaisante continue. Toutefois, en cas de défaillance du prestataire de services sur ce point, l'ambassade de l'Inde aura le droit de résilier le contrat immédiatement.

2.2 Le prestataire de services ne doit pas soumettre, transférer ou céder le contrat ou toute partie de celui-ci. Si le prestataire de services contrevient à cette condition, l'ambassade de l'Inde aura le droit de résilier le contrat immédiatement et l'entreprise peut être inscrite sur la liste noire de la Haute Commission.

2.3 L'Ambassade de l'Inde peut à tout moment, par notification écrite, résilier sommairement le contrat sans compensation à la société d'études sous quelque forme que ce soit, si l'Ambassade de l'Inde estime que le travail du soumissionnaire n'a pas été satisfaisant ou dans tout autre cas où la société est confrontée à des problèmes juridiques qui peuvent affecter ses performances dans le cadre de son travail au sein de la Haute Commission. La décision de l'ambassade de l'Inde sera définitive à cet égard.

2.4 En cas de litige ou de différend relatif à l'interprétation et à l'application des dispositions des contrats, ce litige ou différend est soumis par l'une ou l'autre des parties à l'arbitrage.

- 2.5 L'autorité compétente se réserve le droit de rejeter une partie ou toutes les offres sans en donner la raison.
- 2.6 Après l'évaluation des offres techniques, les offres financières des seuls soumissionnaires techniquement qualifiés seront ouvertes pour aboutir au soumissionnaire L 1.
- 2.7 En cas de non-respect par le prestataire de services/la société des termes et conditions mentionnés dans le présent dossier d'appel d'offres ou dans l'accord à signer entre l'ambassade de l'Inde et le soumissionnaire retenu, l'autorité compétente de l'ambassade de l'Inde se réserve le droit de résilier le contrat et d'inscrire la société sur une liste noire.
- 2.8 La société ou l'agence d'études sera responsable de l'étude géotechnique spécifiée dans le cadre de la construction du bâtiment de la chancellerie, de la résidence de l'ambassade et des résidences du personnel, à Abidjan.
- 2.9 L'entreprise/agence de sondage sera responsable du respect de toutes les lois, de tous les actes et de toutes les règles qui en découlent, de toutes les ordonnances statutaires émises de temps à autre en relation avec l'environnement et la main-d'œuvre qu'elle déploie pour l'exécution du travail en question et l'ambassade de l'Inde aura le droit d'être indemnisée pour toutes les conséquences résultant d'une infraction ou d'une violation par l'entreprise de sondage de ces règles, obligations statutaires, etc.
- 2.10 En cas de violation des lois, des règles et des dispositions statutaires par la société d'études, il s'agira d'une rupture de contrat. Dans ce cas, l'Ambassade de l'Inde aura le droit de résilier le contrat immédiatement, sans donner de préavis ni de raison.
- 2.11 L'Ambassade de l'Inde se réserve le droit de mettre fin à ce contrat dans n'importe quelle éventualité, sans préavis et sans en expliquer les raisons à la société d'études. La société d'études ne peut prétendre à aucune compensation en cas de résiliation du contrat.

CHAPITRE 3

3.0 Critères d'éligibilité

- 3.1 Le soumissionnaire doit être une société dûment enregistrée auprès des autorités compétentes de la Côte d'Ivoire. Il doit avoir un siège social permanent en Côte d'Ivoire. L'adresse postale complète, l'adresse téléphonique, l'adresse mobile, l'adresse électronique, etc. doivent être fournies lors de la soumission du formulaire d'appel d'offres dûment rempli.
- 3.2 L'entreprise de sondage doit avoir l'expérience d'avoir mené à bien des travaux similaires au cours des 5 dernières années.

2.0 CAHIER DES CHARGES POUR LES ÉTUDES DU SOUS-SOL

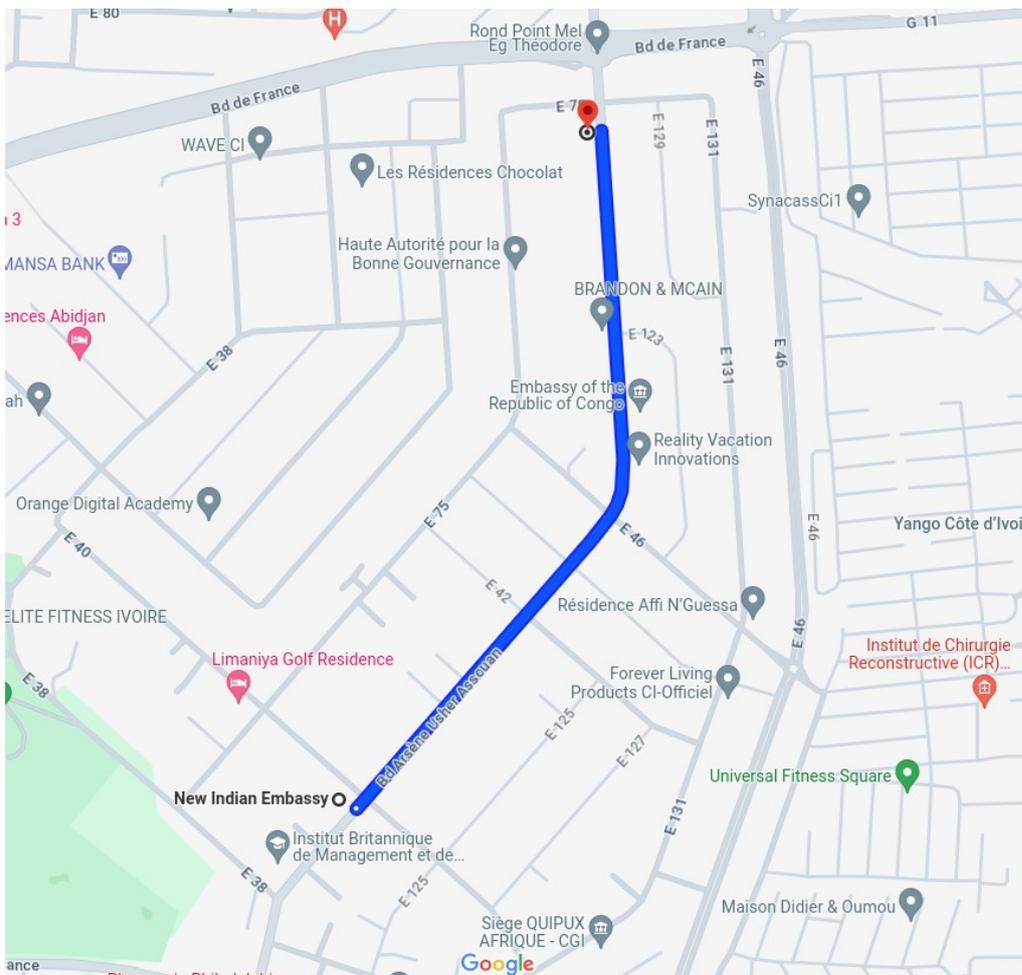
1. GÉNÉRALITÉS

Il est prévu d'entreprendre un projet de construction sur une propriété située le long du golf de Cocody Riviera, Lot No.16, Ilot No.326B-327, Abidjan, Côte d'Ivoire. Le nouveau projet consistera principalement en des immeubles de bureaux. Les installations à l'intérieur du

développement comprendront des auditoriums, des salles, des bureaux, des magasins, des salles de classe et un parking en sous-sol. Un relevé topographique du site et une étude géotechnique sont nécessaires pour déterminer les conditions du sol.

a. Localisation du site

Le site est situé à Cocody Riviera golf, Lot No.16, Ilot No.326B-327, Abidjan, Côte d'Ivoire et l'image Google de la propriété est jointe ci-dessous : -



Une visite officielle du site sera organisée ou facilitée par le client,

Il est obligatoire que l'entrepreneur géotechnique visite le site avant de soumettre son offre.

b. Standards

Les travaux doivent être réalisés conformément aux dispositions des normes et codes américains les plus récents. Les normes pertinentes de la Société Américaine pour les essais et les matériaux (ASTM) doivent être respectées.

2.2 LES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

Les objectifs de l'enquête seront les suivants :

1. Déterminer les limites de la parcelle, l'altitude du site et les coordonnées du site.
2. Délimiter les caractéristiques existantes, y compris les caractéristiques temporaires et permanentes du site. Emplacement des arbres, etc.
3. Déterminer la pression d'appui admissible sur le site
4. Évaluer et proposer la profondeur, le type et la taille des fondations les plus appropriés
5. Évaluer l'adéquation du site pour les travaux d'ingénierie proposés
6. Prévoir les difficultés qui pourraient survenir pendant la construction en raison du sol et d'autres conditions locales, et y remédier.
7. Permettre la préparation d'un projet adéquat et économique.

2.3 ÉTENDUE DES TRAVAUX ET DESCRIPTION

L'étude du sous-sol comprendra les éléments suivants :

1. Creusement de 2 trous de forage et de 8 puits d'essai à une profondeur de 30 mètres et de 2,5 mètres jusqu'à la roche respectivement. (Voir le plan du site ci-joint pour l'emplacement des forages et des puits d'essai proposés).
2. Effectuer des essais SPT et/ou DCP conformément aux normes BS et prélever des échantillons de sol perturbé/non perturbé à des intervalles spécifiés ou selon les instructions du consultant.
3. Prélever des échantillons de la roche dans les trous de forage et déterminer la désignation de la qualité de la roche (RQD), si des roches dures sont rencontrées pendant le forage.
4. Effectuer les tests de laboratoire suivants sur les échantillons récupérés :
 - i. Analyse de la taille des particules.
 - ii. Limites d'Atterberg
 - iii. Détermination de la teneur en eau naturelle
 - iv. Détermination de la densité sèche maximale et de la teneur en eau optimale.
 - v. Essais de compression non confinée et densité de la roche
 - vi. Essais axiaux de compression non consolidée et non drainée
 - vii. Essais chimiques - teneur en sulfate et en chlorure et pH du sol
 - viii. Rapport de portance californien (CBR)
5. Contrôler le régime des eaux.
6. Soumettre des rapports d'étude géotechnique factuels accompagnés d'un plan de localisation des forages et des puits d'essai, des résultats détaillés des essais en laboratoire et sur le terrain avec les graphiques appropriés et les informations pertinentes requises par le présent cahier de charge.

2.4 RAPPORT DÉTAILLÉ

À l'issue de tous les essais sur le terrain et en laboratoire, un rapport détaillé est établi et soumis au consultant chargé de la supervision et/ou au client. Le rapport doit comprendre (sans que cela soit limitatif)

1. Un plan montrant toutes les caractéristiques physiques (temporaires et permanentes) ainsi que les limites du site/parcelle, les coordonnées du site et les élévations du site.
2. Un plan indiquant la position de tous les forages et sondages à un endroit donné, avec les coordonnées géo référencées.
3. Une description des procédures d'enquête et d'essai employées et une liste des équipements utilisés.
4. Logs détaillés des sondages et des puits d'essai, coupes du sous-sol, résultats des essais en laboratoire et sur le terrain, sous forme de tableaux et de graphiques, montrant les variations de chacune des propriétés du sol en fonction de la profondeur de chaque sondage.
5. Résultats des essais sur le terrain et en laboratoire, accompagnés des graphiques et des tableaux utilisés pour les calculs.
6. Les diagrammes contrainte-déformation ainsi que les enveloppes du cercle de Mohr pour les essais de compression, l'essais triaxiaux, et résistance à l'écrasement de l'échantillon de roche.
7. Module d'élasticité calculé à partir de la résistance à l'écrasement de la roche
8. Recommandation concernant le type de ciment à utiliser et tout traitement du béton en fonction de la composition chimique du sol et de l'eau du sous-sol.
9. Toute autre information d'importance particulière rencontrée au cours de l'enquête et susceptible d'avoir une incidence sur la conception et la construction des fondations.
10. Des photographies en couleur des activités de terrain et de laboratoire et toutes les boîtes de base sont incluses dans chaque exemplaire du rapport

Un projet de rapport détaillé est soumis au consultant chargé de la supervision et/ou au client pour examen et approbation en version électronique et le rapport final est ensuite soumis en **trois exemplaires en couleur**.

2.3 EMBLACEMENT DES FORAGES ET DES PUIITS D'ESSAI

L'agence doit fournir des données sur un total de 5 trous de forage. Les trous de forage et les puits d'essai seront situés à différents endroits, de manière à couvrir les différents terrains de l'ensemble de la parcelle.

3 SOUMISSION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE (60 POINTS)

Nous demandons à chaque partie intéressée de nous fournir les informations suivantes :

3.1.1 Général

La proposition technique comprend les éléments suivants :

1. Nom de l'entreprise / Raison sociale
2. Adresse de l'entreprise

3. Nom et coordonnées de la personne à contacter
4. Profil de l'entreprise et calendrier de tous les services offerts
5. Certificat d'enregistrement
6. Copie de l'assurance PI

3.1.2 Expériences et qualifications

1. Détails de projets similaires achevés ou en cours, y compris :
 - a) Nom et localisation du projet
 - b) Description du projet
 - c) Nom du client et références
 - d) Dates d'engagement
 - e) Personnel clé engagé dans les projets
2. Les ressources
 - a) CV de l'équipe proposée
 - b) Détails de toute collaboration avec des tiers ou des services qui seront externalisés.
3. Programme des projets en cours

3.1.3 Méthodologies et approches

Une brève description écrite de la manière dont le projet à entreprendre doit être inclus. Les points suivants doivent être abordés de manière spécifique :

1. Un organigramme de l'équipe de projet montrant la structure de l'équipe avec les rôles et les responsabilités.
2. Les détails d'un système interne de gestion de la qualité
3. Une description de la gestion du processus de forage et de collecte d'échantillons.
4. Le format de programmation et de rapport.
5. Durabilité, sécurité environnementales et santé

4 SOUMISSION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE

Note : Les propositions techniques doivent être soumises dans une enveloppe séparée.

Les propositions techniques doivent être

1. En ligne avant 12 heures le 29.01.2024 A Riviera IV Golf, Ilot No.2, Lot No. 29, BP 318, Abidjan 06. (<https://www.eoiabidjan.gov.in/>) pas plus tard après 12 heures, le 29.01.2024
2. Les copies électroniques de la proposition technique doivent être des copies scannées des propositions originales signées.



Ambassade de l'Inde, Abidjan, Côte d'Ivoire

DEMANDE DE PROPOSITION FINANCIÈRE

POUR

ÉTUDE TOPOGRAPHIQUE ET GÉOTECHNIQUE DU SITE

POUR

**(CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DE LA CHANCELLERIE, DE LA
RÉSIDENCE DE L'AMBASSADE ET DES RÉSIDENCES DU
PERSONNEL, PROJET D'ABIDJAN)**

5. LA PROPOSITION FINANCIÈRE (40 POINTS)

Note : Les offres financières doivent être soumises dans une enveloppe séparée.

5.0 Tarification

5.1 Le(s) soumissionnaire(s) doit(vent) indiquer le prix en termes clairs avec une ventilation des devis. Les taxes applicables doivent être indiquées séparément et clairement. Toute modification des taxes ou des prélèvements effectués par l'autorité compétente après la finalisation de l'offre sera applicable au moment de la facturation. Les offres comportant des coûts cachés ou des coûts conditionnels sont susceptibles d'être rejetées.

5.2 Les prix proposés par le soumissionnaire seront fixes et ne pourront en aucun cas être modifiés, sauf en cas de changement des taux d'imposition.

5.3 Les prix sont indiqués en USD/monnaie locale.

5.4 Le paiement sera effectué par l'Ambassade de l'Inde selon les termes et conditions convenus et restera inchangé pendant toute la durée du contrat.

5.5 Les dates et horaires importants sont énumérés ci-dessous :

- a) Dernier jour pour la soumission des offres : le 29.01.2024 à 12 heures.
- b) Date d'ouverture des offres : le 06.02.2024 à 12h00
- c) Lieu d'ouverture des plis : Ambassade de l'Inde, Abidjan, Côte d'Ivoire

5.6 Les offres peuvent être déposées physiquement à l'adresse suivante : M. Kailash Chander Bhatt, Deuxième secrétaire et HOC, Ambassade de l'Inde, Abidjan, Villa duplex, Lot 29, Ilot2, Riviera golf 4 extension, Abidjan 06 BP 318, Cote d'Ivoire.

5.7 Pour toute clarification/question, le cas échéant, avant la soumission de l'offre, les soumissionnaires potentiels peuvent contacter M. Kailash Chander Bhatt, Deuxième secrétaire & HOC, Ambassade de l'Inde, Abidjan, Côte d'Ivoire, EMAIL: hoc.abidjan@mea.gov.in ou par téléphone au 00 225 2722479580/81 pendant les heures de bureau de 1000 heures 1200 heures du 29/12/2023 au 28/01/2024 les jours ouvrables.